



3. Création d'un réseau de chaleur

Localisation : BISCHWILLER

Canton : BISCHWILLER

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : COMMUNE DE BISCHWILLER

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi

Contexte

La Ville de Bischwiller, avec l'aide du Département et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a fait réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur.

L'objectif au départ était de partir du futur quartier d'habitat du Baumgarten, qui comportera à terme 810 logements, et de créer un réseau qui pourra aussi alimenter d'autres installations.

L'objectif de la Ville est de promouvoir la meilleure solution énergétique pour la ZAC :

- performance économique
- fiabilité et innovation
- exigence forte en matière d'environnement et de protection du climat

La ville de Bischwiller envisageait la réalisation d'un réseau alimenté par une solution géothermale à boucle d'eau tempérée.

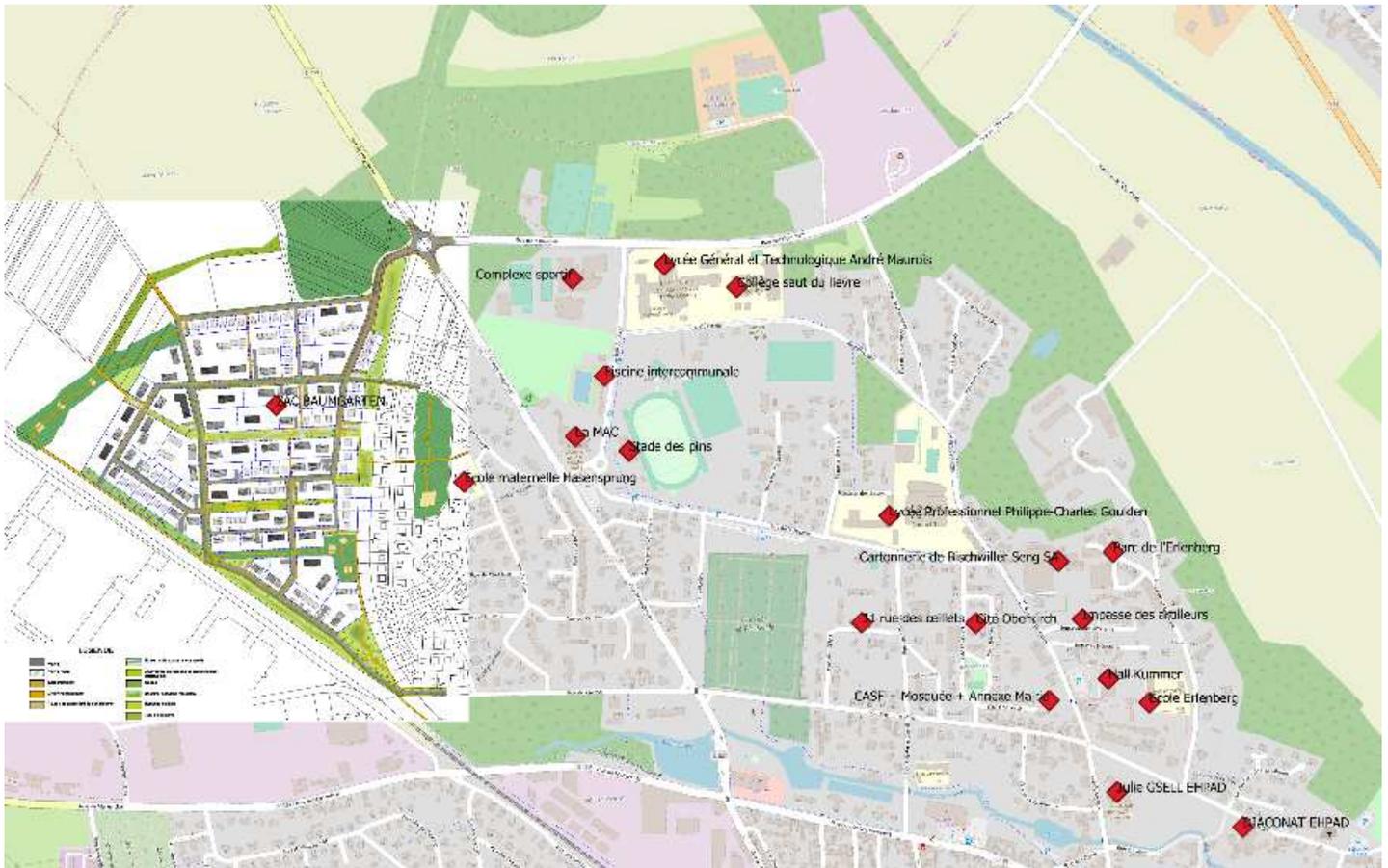
Présentation du projet

Les investigations du bureau d'études ont conclu à l'abandon de la géothermie dans l'immédiat et à un raccordement au réseau de la chaufferie biomasse du Sonnenhof pour desservir les bâtiments suivants :

- deux EHPAD
- le hall Chrétien Kummer
- le CASF
- la mosquée
- l'annexe des Casernes
- la cité Oberkirch et l'ensemble rue des Oeillets
- le lycée des métiers Goulden
- la MAC
- la piscine
- la cité et l'école Erlenberg
- la cité scolaire André Maurois

Le raccordement de la ZAC du Baumgarten (810 logements à terme) est également envisagé.

L'option retenue consiste à l'ajout d'une deuxième chaufferie biomasse au réseau pour atteindre un taux d'EnR entre 90% de 95 %. Cette solution nécessite une participation financière publique pour devenir rentable pour les usagers.



Partenaire(s) associé(s)

- Département du Bas-Rhin
- ADEME
- Fondation Sonnenhof
- ES Service Energie
- Futur Délégué
- Ensemble des clients chaleurs

Plan de financement du projet

L'investissement dans le réseau de chaleur nécessaire est estimé à 4,3 M€ HT avec une aide de l'ADEME de 2,14 M€. Pour arriver à un prix de sortie de la chaleur de l'ordre de 80 € TTC/ MWh, une avance de la collectivité de l'ordre de 1,942 M€ est nécessaire.

Cette solution a les faveurs de la Ville pour donner un signal fort en matière d'énergie renouvelable. L'avance financière apportée par la collectivité ne peut pas être portée uniquement par Bischwiller.

La Ville envisage de lancer une délégation de service public pour la réalisation du réseau de chaleur. La mise en service du réseau peut intervenir à partir de décembre 2021.

Le Département soutient le projet à hauteur de **388 400 € (20% du reste à la charge de la ville)**.

Autres co-financeurs potentiels :

- ADEME : 2 136 000 €
- Délégué : 196 000 €